

SEANCE DU 03 AVRIL 2017

DELIBERATION N° 15

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 22

Votants : 29
Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

**Objet : Spectacle
« Les Swings »
(fêtes locales) –
Fixation des tarifs**

L'an deux mil dix-sept, le trois avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2017

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, C.ORDONNES, JM.BAGNERES-PEDEBOSCO, M.LORDON, JD BONNOME, S. PUYO, C.DUFOUR, A.VALOT, C.DUPIN, N.DAUGA, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, M.DUBROCA, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), G.MOSCHETTI (pouvoir à MJ ROQUES) A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCO), J.DARRIGADE (pouvoir à G.LASSABE), G.ELGART (pouvoir à J.DOS SANTOS), C.MARTIN (pouvoir à JP CRESPO) P.FAVRAUD (pouvoir à J.DUBOURDIEU),

Secrétaire de séance : MJ ROQUES

Madame Marie José ROQUES, Adjointe, rappelle la volonté de la Commune dans le cadre de sa politique culturelle, de proposer depuis la 3^{ème} année dans le cadre des Fêtes locales, un concert à l'Apollo.

A ce titre, la Commune va organiser le 3 juin prochain un spectacle de type Music Hall avec la compagnie « les Swings ».

Une billetterie va être mise en place dans le cadre de la régie de recettes « billetterie spectacles » créée à cet effet.

Pour ce faire, il est proposé au Conseil Municipal de fixer les tarifs des entrées comme suit :

- . Plein tarif : 10 €
- . Tarif réduit (demandeur d'emploi, minimas sociaux, jeunes de moins de 18 ans et étudiants) : 6 € (sur présentation d'un justificatif)
- . Tarif « groupe » (+ 10) : 6 € par personne
- . Tarif Séniors de + de 65 ans : 6 € (sur présentation d'un justificatif)
- . Enfant de moins de 12 ans : gratuit (sur présentation d'un justificatif)

Il est précisé que ces tarifs ont été examinés lors des commissions extramunicipales de la Culture et Finances respectivement réunies les 15 et 23 mars derniers.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

- . **fixe** les tarifs des entrées du spectacle « les Swings » comme suit :
 - . Plein tarif : 10 €
 - . Tarif réduit (demandeur d'emploi, minimas sociaux, jeunes de moins de 18 ans et étudiants) : 6 € (sur présentation d'un justificatif)
 - . Tarif « groupe » (+ 10) : 6 € par personne
 - . Tarif Séniors de + de 65 ans : 6 € (sur présentation d'un justificatif)
 - . Enfant de moins de 12 ans : gratuit (sur présentation d'un justificatif)
- . **dit** que les droits d'entrée seront encaissés dans le cadre de la régie de recettes « billetterie spectacles ».

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 4 avril 2017
Le Maire,
Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 05/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/04/2017